

Énoncé de politique

Titre : La formation des infirmières et infirmiers autorisés au Canada

Contexte

La formation en sciences infirmières est essentielle au développement de compétences dont les nouvelles infirmières et les nouveaux infirmiers ainsi que les infirmières et infirmiers autorisés d'expérience (IA) auront besoin pour l'amélioration de la santé des Canadiens.¹ Les changements qui surviennent dans les domaines de la science, de la technologie, de l'activisme des patients, des systèmes de santé et de la démographie ont accéléré la transformation des milieux, des soins et de la pratique infirmière. Ces changements entraînent d'importantes retombées pour la formation en sciences infirmières.²

En tant que membre clé de l'équipe interprofessionnelle en santé, l'IA met à contribution ses connaissances scientifiques et sa préparation à la pratique tout en travaillant en collaboration avec ses collègues pour assurer une prestation de soins sécuritaire et axée sur les patients. En même temps, les IA développent, intègrent et évaluent des nouvelles connaissances et les meilleures pratiques. Les IA participent à la conception et à la mise en place de systèmes de santé de haute qualité, accessibles et sensibles aux besoins des patients afin d'assurer les meilleurs résultats de santé possible pour les Canadiens, et ce, dans un environnement qui devient de plus en plus complexe.

Position de l'ACESI sur la formation des IA

Compte tenu de la contribution cruciale de l'IA au système de santé, l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) croit que :

- La formation en sciences infirmières doit être donnée au :
 - premier cycle universitaire (baccalauréat)³ pour la préparation initiale des IA à la pratique⁴ en tant que généralistes ;
 - deuxième cycle universitaire (maîtrise)⁵ pour la préparation à un niveau avancé de pratique infirmière clinique⁶, à l'enseignement en sciences infirmières, l'administration, la recherche et la contribution aux politiques, qui intègrent pleinement toutes les dimensions des sciences infirmières ;
 - troisième cycle universitaire (doctorat)⁷ pour la préparation des IA au développement de connaissances utiles à la pratique des infirmières et à la création d'activités d'application

¹ (Association canadienne des écoles de sciences infirmières [ACESI], 2010)

² (Benner et al. 2010, p.1)

³ (ACESI, 2006)

⁴ Un programme d'admissibilité à la pratique existe au niveau de la maîtrise au Québec.

⁵ (ACESI, 2010a)

⁶ (Association des infirmières et infirmiers du Canada [AIIC], 2007 ; 2008)

⁷ (ACESI, 2011)

des connaissances en milieux cliniques ou universitaires. Certains IA pourront poursuivre leurs études au niveau postdoctoral.

- La qualité de la formation clinique est une composante essentielle de la préparation initiale ou avancée des infirmières et infirmiers.⁸
- Des partenariats solides et efficaces doivent être établis entre les IA des domaines de la formation, de la pratique clinique, de la recherche, de la politique et de l'administration afin de bien soutenir les programmes d'études en sciences infirmières.⁹
- Les établissements d'enseignement et de santé ont une responsabilité partagée d'assurer que les IA reçoivent une formation de haute qualité dans un environnement d'apprentissage dynamique. Ces établissements doivent être soutenus par les gouvernements et le public.
- L'agrément de l'ACÉSI des programmes d'études en sciences infirmières¹⁰ favorise l'adoption de normes d'excellence et assure la qualité de la formation en sciences infirmières au profit des Canadiens.¹¹ L'approbation des programmes d'études en sciences infirmières par les autorités réglementaires provinciales et territoriales¹² ainsi que l'agrément de l'ACÉSI assurent que tous les programmes répondent aux normes d'excellence pour la préparation de praticiens compétents, éthiques et sécuritaires.

Raisonnement

Les soins de santé au Canada font face à d'énormes défis, y compris la mondialisation et l'éclosion de pandémies, les inégalités grandissantes en matière de santé entre les différents groupes culturels et socio-économiques, la complexité grandissante des technologies de la santé, l'introduction de systèmes électroniques de gestion de l'information et la réforme des soins de santé de première ligne.¹³ Des études démontrent que la sécurité et les résultats de santé des patients sont étroitement liés à la formation des IA.¹⁴ L'amélioration des résultats de santé des clients signifie également la rationalisation des coûts dans le système de la santé.¹⁵

Des investissements dans les systèmes de santé représentent un moyen de relever ces défis et d'assurer de meilleurs résultats en santé. À ce titre, Santé Canada a financé le Consortium pancanadien pour l'interprofessionnalisme en santé (CPIS), une plateforme nationale pour la formation interprofessionnelle, la collaboration dans la pratique en santé et les soins axés sur le client.¹⁶ Les professions de la santé offrent un éventail de programmes de formation de premier, deuxième et troisième cycles universitaires. La formation infirmière qui est alignée sur celle des autres professions de la santé facilite le travail d'équipe.

Les programmes de premier cycle universitaire offrent des occasions d'apprentissage interprofessionnel et des expériences cliniques conjointes. En Australie, en Islande et en Nouvelle-Zélande – comme dans

⁸ (ACÉSI, 2005)

⁹ (AIICNA, 2009, p. 3)

¹⁰ L'ACÉSI offre actuellement un programme d'agrément des programmes en sciences infirmières de premier cycle ; les organismes provinciaux de réglementation approuvent les programmes de formation des infirmières praticiennes.

¹¹ (ACÉSI, 2011)

¹² Ne s'applique pas au Québec.

¹³ (ACÉSI, 2010b, p. 4)

¹⁴ (Ibid, p.4)

¹⁵ (AIIC, 2009)

¹⁶ (CPIS, 2010)

plusieurs régions du Canada, à l'exception du Québec¹⁷ – les IA doivent détenir un grade de premier cycle universitaire afin d'avoir accès à la pratique infirmière.¹⁸

Les études supérieures en sciences infirmières assurent la disponibilité d'infirmières formatrices, d'infirmières décideurs et d'administrateurs en soins infirmiers afin de soutenir la formation et la prestation de services de santé de haute qualité. De plus, les études de deuxième et de troisième cycles universitaires favorisent les activités de recherche et les prises de décision fondées sur des résultats probants afin de mettre de l'avant les meilleures pratiques et l'optimisation des résultats de santé au profit de tous les Canadiens.¹⁹

La formation clinique de qualité permet aux étudiants de développer leur raisonnement et leur jugement clinique, de se familiariser avec les grands enjeux de santé au Canada et d'améliorer leurs capacités d'analyse critique et de communication. Le développement de ces compétences à un haut niveau se réalise à partir de situations cliniques réelles, qui peuvent être renforcées à l'aide de simulations.²⁰

Un élément clé d'un enseignement efficace en sciences infirmières est la participation des infirmières dans la formation d'autres infirmières à titre de professeures, préceptrices ou mentors.²¹ Les partenariats entre les milieux universitaires et les milieux de pratique permettent l'établissement de liens entre la salle de classe et la clinique à l'aide d'une formation intégrée.²² Les programmes de formation infirmière doivent être munis de ressources appropriées pour l'enseignement en salle de classe, à distance, en ligne, en laboratoire et en stage pratique. Il faut aussi tenir compte des modalités émergentes en enseignement.

Les instances provinciales et territoriales de réglementation de la pratique infirmière sont responsables de l'approbation des programmes de formation des IA au Canada¹², conformément à leur mandat de protéger le public, d'établir et d'assurer l'application de normes de pratique infirmière et d'assurer la qualité de la pratique et la compétence des IA.

L'agrément des programmes de formation infirmière est une exigence qui se confirme de plus en plus à l'échelle internationale afin d'assurer la standardisation des compétences et la qualité de la préparation à la pratique. Selon l'OMS²³, les écoles de sciences infirmières doivent faire partie intégrale d'établissements d'enseignement supérieur afin de répondre aux normes internes, à l'agrément reconnu et/ou aux exigences réglementaires.

Approuvé par le Conseil d'administration de l'ACÉSI, 1er mai 2011

¹⁷ Les Territoires du Yukon n'ont pas de programme de formation en sciences infirmières.

¹⁸ (AIIC, 2010)

¹⁹ (ACÉSI/AIIC, 2009)

²⁰ (Benner, 2010, p. 163)

²¹ (AIIC, 2009)

²² (Benner, 2010)

²³ (OMS, 2009, p.22)

Remplace :

AIIC et ACÉSI, *Appui au maintien de la compétence infirmière*, 2004.

AIIC et ACÉSI, *Études préparatoires à l'admission à la pratique*, 2004.

AIIC et ACÉSI, *Offre flexible de programmes de formation en sciences infirmières*, 2004.

AIIC et ACÉSI, *Préparation au doctorat en sciences infirmières*, 2003.

Références

- Benner, P., Sutphen, M., Leonard, V., & Day, L. (2010). *Educating nurses: A call for radical transformation*. Stanford, CA: The Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching.
- Association canadienne des écoles de sciences infirmières. (2005). *La Formation des infirmières et infirmiers praticiens* [Énoncé de position]. Ottawa : Auteur.
- Association canadienne des écoles de sciences infirmières. (2006). *Énoncé de position de l'ACÉSI sur la formation universitaire de premier cycle et les programmes de premier cycle*[Énoncé de position]. Ottawa : Auteur. Récupéré, 30 mars 2010.
- Association canadienne des écoles de sciences infirmières. (2011). *Formation au niveau du doctorat en sciences infirmières au Canada* [Énoncé de position]. Ottawa : Auteur. Approuvé, janvier 2011.
- Association canadienne des écoles de sciences infirmières. (2011). *Agrément de l'ACÉSI – Reconnaissance de l'excellence* [page Web]. Ottawa : Auteur. Récupéré, 31 janvier 2011.
- Association canadienne des écoles de sciences infirmières. (2010a). *Énoncé de position de l'ACÉSI sur la formation infirmière au niveau de la maîtrise* [Énoncé de position]. Ottawa : Auteur. Approuvé, novembre 2010.
- Association canadienne des écoles de sciences infirmières. (2010b). *Plaidoyer pour des Canadiens en meilleure santé : Formation en sciences infirmières pour le XXI^e siècle*. Ottawa : Auteur.
- Association canadienne des écoles de sciences infirmières & l'Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2009). *Statistiques sur la formation en sciences infirmières au Canada 2007-2008 : Effectifs infirmiers autorisés, Production canadienne : Nouvelle offre potentielle*. Ottawa: AIIC.
- Consortium pancanadien pour l'interprofessionnalisme en santé. (2010). *Cadre national de compétences*. Vancouver: Auteur.
(http://www.cihc.ca/files/CIHC_IPCompetencies_Feb1210.pdf)
- Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2007). *La pratique infirmière avancée* [Énoncé de position]. Ottawa : Auteur.
- Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2008). *La Pratique infirmière avancée : un cadre national*. Ottawa : Auteur.
- Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2009). *La Prochaine décennie*. Ottawa : Auteur.

Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2010). *Formation infirmière : Les Infirmières et la formation au niveau du baccalauréat*. Ottawa : Auteur.
(http://www.cna-aiic.ca/CNA/nursing/education/baccalaureate/default_e.aspx)

Organisation mondiale de la santé (2009). *Normes mondiales pour la formation initiale des infirmières et sages-femmes professionnelles*. Genève : Auteur.

L'ACÉSI vous donne la permission de reproduire ce document – Veuillez en aviser l'ACÉSI

Association canadienne des écoles de sciences infirmières, 99 Fifth Avenue, Ste 15, Ottawa ON K1S 5K4
Tel: (613) 235-3150 Fax: (613) 235-4476 Web site: www.casn.ca Email: inquire@casn.ca